



RÉINSCRIPTIONS

QUAND ET COMMENT
SE RÉINSCRIRE ?

MUSIQUE DANSE THÉÂTRE



LA PROCÉDURE
DE RÉINSCRIPTION

LE PRINCIPAL
À SAVOIR

RÉINSCRIPTIONS 2023 - 2024

QUAND ET COMMENT SE RÉINSCRIRE ?

ÉTAPE 1 PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE (OBLIGATOIRE)

Vous devrez **prendre rendez-vous en ligne** en cliquant sur **le lien** qui sera communiqué à partir du Mercredi 7 juin à 10 heures, sur notre site et sur notre page Facebook.

Il vous suffira de choisir

- Une date de rendez-vous entre le 12 et le 19 Juin.
- Un créneau horaire d'une durée de 15 minutes en fonction des disponibilités **(1 seul créneau par famille)**.

Vous devrez alors

- Renseigner votre nom, votre email, votre numéro de téléphone, votre adresse complète, ainsi que le nom de l'élève à inscrire.

ÉTAPE 2 INSCRIPTION PAR TELEPHONE

A partir du 12 et jusqu'au 19 juin, l'équipe du Conservatoire vous appellera à l'heure du créneau que vous aurez réservé lors de l'étape 1 (+/- 10 minutes avant ou après), afin de procéder à votre réinscription.

ÉTAPE 3 DOCUMENT À REMPLIR, À SIGNER ET À NOUS RETOURNER

Une fois votre créneau réservé, nous vous demandons de remplir, de signer et de nous retourner, accompagné de votre règlement, le document suivant :

- La lettre d'engagement

Disponibles en téléchargement sur notre site internet
SCOLARITÉ / INFOS PRATIQUES puis RÉINSCRIPTIONS
[LETTRE D'ENGAGEMENT + RGPD](#)

Au-delà du 19 Juin, le lien ne sera plus actif et les demandes devront s'effectuer auprès du secrétariat.

Tél : 01 72 61 23 43

Mail : contact@conservatoirelagarenne.com

MUSIQUE

Rappel des changements de niveau de Formation Musicale pour les élèves en cycle :

- Les élèves en Éveil passent automatiquement en Initiation Musicale 1 (IM1).
- Les élèves en IM1 passent automatiquement en IM2.
- Les élèves en IM2 et Pré-cycle (programmes pédagogiques identiques, mais âges des élèves différents) passent automatiquement en 1C1 (1^{er} Cycle 1^{ère} Année).
- Les élèves des Cycles 1 et 2 changent de niveaux en fonction des résultats des examens de fin d'année. Ces résultats seront communiqués lors du rendez-vous téléphonique.

ÉTAPE 1

Vous pourrez consulter le Planning de Formation Musicale à partir du 7 juin en amont de l'inscription, et ainsi préparer votre (ou vos) souhait(s) d'horaires pour la Formation Musicale.

Disponible en téléchargement sur notre site internet
SCOLARITÉ / INFOS PRATIQUES puis RÉINSCRIPTIONS
PLANNING DE FORMATION MUSICALE

ÉTAPE 2

Lors de l'inscription par téléphone, nous inscrirons l'élève dans le cours souhaité en Formation Musicale (dans la limite des places disponibles).

Nous vous confirmerons, en fonction du niveau de l'élève, la liste du matériel de Formation Musicale que vous devrez vous procurer pour la rentrée.

Disponible en téléchargement sur notre site internet
SCOLARITÉ / INFOS PRATIQUES puis RÉINSCRIPTIONS
MATÉRIEL DE FORMATION MUSICALE

ÉTAPE 3

Nous vous attribuerons également un cours de Formation Instrumentale et le professeur concerné prendra contact avec vous par la suite afin de planifier votre horaire.

ÉTAPE 3-2

Pour les élèves qui pratiquent également la Danse et/ou le Théâtre, nous traiterons l'inscription de l'élève pour toutes ces disciplines au même moment.

ÉTAPE 4

En fonction de tous les éléments relatifs à votre inscription, nous vous indiquerons le montant à régler pour l'année 2023-2024.

Voir ci-dessous la rubrique COMMENT PROCÉDER AU PAIEMENT ?

DANSE

ÉTAPE 1

Vous pourrez consulter le Planning des Cours de Danse Classique en amont de l'inscription.

Disponible en téléchargement sur notre site internet
SCOLARITÉ / INFOS PRATIQUES puis RÉINSCRIPTIONS
PLANNING DES COURS DE DANSE CLASSIQUE

ÉTAPE 2

Lors de l'inscription par téléphone, nous inscrirons l'élève dans le cours souhaité (dans la limite des places disponibles).

Nous vous confirmerons, en fonction du niveau de l'élève, la tenue de Danse que vous devrez vous procurer pour la rentrée.

Disponible en téléchargement sur notre site internet.
SCOLARITÉ / INFOS PRATIQUES puis RÉINSCRIPTIONS
MA TENUE DE DANSE

ÉTAPE 2-2

Pour les élèves qui pratiquent également la Musique et/ou le Théâtre, nous traiterons l'inscription de l'élève pour toutes ces disciplines au même moment.

ÉTAPE 3

En fonction de tous les éléments relatifs à votre inscription, nous vous indiquerons le montant à régler pour l'année 2023-2024.

Voir ci-dessous la rubrique COMMENT PROCÉDER AU PAIEMENT ?

THÉÂTRE

ÉTAPE 1

Vous pourrez consulter le Planning des Cours de Théâtre en amont de l'inscription, et ainsi préparer votre (ou vos) souhait(s) d'horaires.

Disponible en téléchargement sur notre internet
SCOLARITÉ / INFOS PRATIQUES puis RÉINSCRIPTIONS
PLANNING DES COURS DE THÉÂTRE

ÉTAPE 2

Lors de l'inscription par téléphone, nous inscrirons l'élève dans le cours souhaité (dans la limite des places disponibles).

ÉTAPE 2-2

Pour les élèves qui pratiquent également la Musique et/ou la Danse, nous traiterons l'inscription de l'élève pour toutes ces disciplines au même moment.

ÉTAPE 3

En fonction de tous les éléments relatifs à votre inscription, nous vous indiquerons le montant à régler pour l'année 2023-2024.

Voir ci-dessous la rubrique COMMENT PROCÉDER AU PAIEMENT ?

COMMENT PROCÉDER AU PAIEMENT ?

Une fois le montant communiqué lors de votre inscription, nous vous demanderons de déposer, sous 48 heures, votre paiement :

- Par chèque(s) sous enveloppe, à l'ordre du **Conservatoire LGC** (possibilité de payer en plusieurs fois), accompagné du document demandé (**Lettre d'engagement dûment remplie et signée**) dans la boîte aux lettres du Foyer des Arts et Loisirs au 12, avenue Foch.
- Par virement, nous vous enverrons nos coordonnées bancaires.
- Par prélèvements, nous vous enverrons le document SEPA à nous retourner sous **48 heures**.

Nous récupérerons les chèques chaque jour, une fois le paiement saisi, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription.

Vous disposez d'un délai de 48 heures au maximum après le jour de votre inscription pour déposer les chèques ainsi que votre Lettre d'engagement. **Au-delà de cette période, votre inscription ne sera pas validée et sera annulée.**

INFORMATIONS POUR REMPLIR VOTRE OU VOS CHEQUE(S)

AU RECTO

Indiquez l'ordre du ou des chèque(s) : **Conservatoire LGC**

Si vous effectuez un paiement en plusieurs fois, indiquez la même date (celle du jour de l'inscription) sur tous les chèques.

AU VERSO

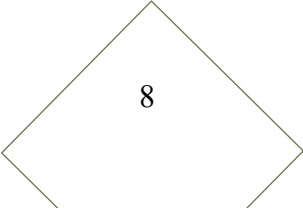
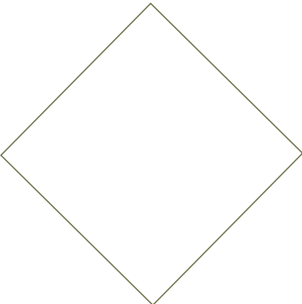
Indiquez au dos du ou des chèque(s) le nom de l'élève s'il est différent du responsable légal.

Indiquez-la ou les discipline(s) pratiquée(s) : Musique et/ou Danse et/ou Théâtre

Si vous effectuez un paiement en plusieurs fois, indiquez les mois d'encaissement souhaités sachant que le premier mois d'encaissement sera le mois de Septembre.
Exemple : 09/2023 puis 10/2023, ...

Pour information, les chèques sont encaissés en fin de mois.

MERCI DE VÉRIFIER SI VOS CHÈQUES SONT SIGNÉS.





conservatoirelagarenne.com

01 72 61 23 43

contact@conservatoirelagarenne.com
